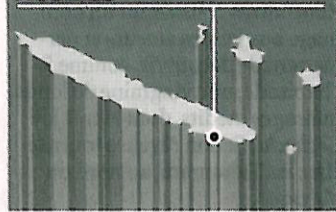


Au nord de Nouméa, une ville naît pour absorber la croissance de l'île

La pression démographique en Nouvelle-Calédonie aiguise l'enjeu social et écologique

Urbanisme

Nouméa



Nouméa
Correspondance

À la sortie nord de Nouméa, sur un terrain accidenté de 600 hectares dont le littoral découpé en double pointe s'avance dans la mer de Corail, une ville de 25 000 à 30 000 personnes va progressivement émerger. La zone d'aménagement concertée (ZAC) de Dumbéa-sur-Mer est l'un des plus grands chantiers de ce type actuellement en cours en France.

Loin de la morosité métropolitaine, la Nouvelle-Calédonie connaît un formidable boom économique, avec une croissance supérieure à 4,5 %. Dopé par les cours élevés du nickel, dont il abrite environ un quart des réserves mondiales, l'archipel se métamorphose, à la faveur de projets gigantesques, aux lisières de sa mesure.

L'une des conséquences de cette effervescence est l'accroissement de la pression démographique



Le projet de développement du site de Dumbéa-sur-Mer. DR

sur Nouméa et sa banlieue, unique pôle urbain du Caillou. Les prix de l'immobilier flambent et quelque 30 000 personnes sont en attente d'un logement, dont environ un tiers vivent dans des cabanes aux portes de la capitale.

« La pression démographique s'est accrue sur l'agglomération de Nouméa de près de 50 % en vingt ans. Avec environ 150 000 habitants, le Grand Nouméa concentre 65 % de la population de Nouvelle-

Calédonie », explique Philippe Gomes, président de la Province sud, contrôlée par Avenir Ensemble, un parti de droite modérée issu d'une scission avec l'UMP. Dumbéa-sur-Mer est destinée à éponger une partie du trop-plein. Les aménagements de la ZAC coûteront 30 milliards de francs Pacifique (252 millions d'euros), hors construction des logements. En globalité, 1,6 milliard d'euros d'effets induits sont attendus.

La mise en œuvre de ce projet risque toutefois d'être plus complexe depuis les élections municipales : le maire de Dumbéa, Bernard Marant, qui dirigeait la ville depuis un quart de siècle, a été battu le 16 mars par Georges Naturel (UMP). Or M. Marrant était membre d'Avenir Ensemble comme le président de la province sud, M. Gomes, bête noire du Rassemblement-UMP local.

Cette nouvelle « cohabitation » va-t-elle freiner l'opération ? « Le principe est acquis et le projet doit se faire, assure M. Naturel. J'ai néanmoins des inquiétudes sur le financement du traitement des eaux usées et sur la gestion du problème de circulation que va engendrer la ZAC. Je serai très exigeant sur ces deux points. »

Un Médipôle couleur Pacifique

À cœur de la ZAC de Dumbéa-sur-Mer se dressera, fin 2012, le Médipôle de Koutio. Destiné à remplacer le vieillissant hôpital Gaston-Bourret de Nouméa, ce complexe de 30 milliards de francs Pacifique (252 millions d'euros) sera le plus important bâtiment jamais construit sur le territoire avec 100 000 m² de plancher. Il regroupera sur un site magnifique, en bord de mer, un hôpital de 608 lits, l'Institut Pasteur et le Centre calédonien de lutte contre le cancer.

Lauréate du concours d'architecture, l'agence métropolitaine Michel Beauvais & Associés a conçu un bâtiment fortement imprégné du contexte calédonien, dont le climat, la culture et la flore ont guidé le trait.

« Nous avons voulu faire un hôpital qui reflète la sérénité du mode de vie océanien. Il est poly-bloc et à dominante horizontale, avec beaucoup de végétation », explique Ollivier Dalla Vecchia, du cabinet Archipel, relais local de M. Beauvais.

Puits de lumière

Allégorie d'une plage, un vaste parvis hérissé de palmiers mènera jusqu'au « Grand Faré » (*faré* signifie maison en polynésien). Cet espace d'accueil de 700 m², lumineux, ventilé et haut de plafond, sera « l'interface entre la ville et le Médipôle ». Dans son prolongement, le Jardin des traversées constituera l'épine dorsale du Médipôle et distribuera de part et d'autre le plateau technique (blocs opératoires, urgen-

ces...) et trois modules (mère-enfant, chirurgie et médecine) pour les consultations et hospitalisations.

Dans chaque bâtiment, un patio offrira un puits de lumière et un îlot de verdure, reflétant la riche flore de la Nouvelle-Calédonie. Articulé en « parcs à thème », le Jardin des traversées abritera, lui, les plantes emblématiques ou celles de la médecine traditionnelle kanake.

En Océanie, où la notion de famille s'étend à celles du clan ou de la tribu, l'hôpital draine des flots de visiteurs. Les deux tiers des chambres du Médipôle seront ainsi dotées de terrasses, tandis que sur les nombreuses aires ombragées, les nattes pourront se dérouler. ■

C. W.

La mangrove épargnée

Un autre point avait divisé les deux formations politiques : la précédente majorité de la Province sud, Rassemblement-UMP, avait laissé un investisseur privé monter le projet, mais l'équipe d'Avenir Ensemble, élue en 2004, a bataillé pour imposer une intervention de la puissance publique. « L'enjeu est de maîtriser ce développement, au lieu de laisser se construire de manière quasi anarchique une succession de lotissements privés réservés à une seule catégorie de la population, estime M. Gomes, pour qui, l'objectif de mixité sociale et spatiale constitue un élément fondamental de la démarche d'aménagement. »

« Il ne s'agit pas d'une ville nouvelle. C'est un projet d'organisation de l'extension urbaine », précise Morgan Gourmelen, urbaniste à la Société d'équipement de la Calédonie (Sécal), aménageur de la ZAC. Le projet, pour l'heure au stade des terrassements, comprendra près de 6 000 logements, dont la moitié à caractère social, deux collèges, six écoles, des maisons de quartier, un gymnase, des commerces et un Médipôle.

La notion de développement durable, qui pénètre petit à petit les mentalités calédoniennes, a été prise en compte dans le projet. Parfois sous la contrainte. En 2006, les associations écologistes se sont mobilisées pour que le terrassement de 20 hectares de mangrove soit rayé du projet. « On ne touchera pas à un seul palétuvier », promet Vincent Silve, directeur de la Sécal. De même, tous les îlots de forêt sèche (40 hectares) devraient être préservés et les zones dégradées seront restaurées. En Nouvelle-Calédonie, point chaud de la biodiversité, seul 1 % de la surface originelle de la forêt sèche est rescapé. ■

CLAUDINE WÉRY